

L'EMANCIPATEUR

SYNDICAT CGT DU VAR DES RETRAITÉS ET ANCIENS SALARIÉS
DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Mensuel n° 404 - Octobre 2023

édito

Dans une société où plus que jamais les appétits du capital plongent le monde dans la misère et le chaos, comme en témoignent les multiples conflits qui ravagent la planète et alimentent la souffrance des peuples, les retraités ont toutes les raisons de s'inquiéter et de s'indigner. Mais comme l'a si bien dit Georges Séguy, « *il ne suffit pas de s'indigner, il faut s'engager* ».

S'engager pour la paix, s'engager pour l'augmentation du pouvoir d'achat, s'engager pour la défense de la santé, pour le renforcement de la Sécurité sociale, bref contre tout ce que cherche à détruire le Capital. Le Capital et la menace réelle et tangible qu'il engendre : l'extrême-droite et ses sempiternelles impostures.

Ces engagements multiples ont tous le même objectif, ô combien progressiste, que représente la transformation sociale. Et cet objectif ne saurait être atteint qu'à travers le syndicalisme qui est le nôtre : un syndicalisme de classe et de masse. Mais qui dit masse dit nécessité de se rencontrer, d'échanger, de débattre afin de porter dans la rue les combats qui sont les nôtres, à l'instar des 13 et 24 octobre dernier.

C'est ainsi qu'au-delà des travaux de notre syndicat, a eu lieu la conférence nationale de l'Union Fédérale des Retraités de la FNTE CGT qui s'est tenue à Montreuil les 4 et 5 octobre, juste un mois et demi avant l'ouverture du congrès de l'Union Confédérale des Retraités CGT à Saint-Malo, conférence à laquelle sept membres de notre syndicat ont participé et dont vous aurez le compte-rendu.

Paix dans le monde, Projet de Loi de Financement de la Sécurité sociale, augmentation des pensions et pouvoir d'achat, montée de l'extrême-droite... Les raisons de se mobiliser ne manquent pas et cela nécessite l'implication de toutes et tous.

Parce que le Capital ne s'aménage pas, il se combat !

Michel CANESTRELLI
Secrétaire Général

sommaire

- Edito **1**

- Fraude fiscale...
- fraude sociale...
- Agenda et activités
du syndicat **2**

- L'imposture R.N **3**

- Soins dentaires
- 24 octobre :
les retraités ne
lâchent rien **4**

En encart :

Stopper immédiatement
le bain de sang à Gaza



Fraude fiscale... fraude sociale...

Rétablissons la proportionnalité et donc... la vérité !

Dès qu'il s'agit de remettre en cause les protections des plus démunis, comme c'est le cas dans la période présente concernant notamment le RSA, les droites et leurs extrêmes brandissent systématiquement l'épouvantail des profiteurs et fraudeurs d'allocations.

A l'heure des débats budgétaires au parlement, quelques rappels s'imposent sur les réalités des phénomènes des fraudes en tous genres :

Le montant de la FRAUDE et de l'EVASION FISCALE est estimé au moins entre 80 et 100 milliards d'euros, qui échappent tous les ans au Budget de l'Etat.

Le montant de la FRAUDE dite SOCIALE est évalué entre... 8 et 12 milliards d'euros. Celle-ci est répartie en deux phénomènes distincts. Le plus important est le fait d'employeurs peu scrupuleux qui font appel au travail dissimulé.

Il y a par ailleurs la fraude aux prestations sociales, maladie, chômage et allocations familiales, dont le montant est compris entre 6 et 8 milliards selon le dernier rapport de



la Cour des comptes.

Mais loin des idées véhiculées par nos adversaires de classe cités au début de cet article, elle est majoritairement le fait de « prestataires » et non des bénéficiaires.

A titre d'exemple, 75% de la fraude à l'assurance maladie émanent de professionnels de santé qui surfacturent des actes, voire facturent des

actes jamais effectués ! Quant à la fraude aux prestations de la CAF, elle tourne autour de 1 à 3 milliards, très loin derrière la fraude aux versements des cotisations sociales par les entreprises qui est estimée entre 9 et 11 milliards par an.

Les plus gros fraudeurs ne sont donc pas ceux montrés du doigt par les tenants du Capital !

Il y a donc urgence à agir pour exiger les moyens humains et financiers pour lutter efficacement contre cette délinquance en col blanc et faire rentrer les recettes nécessaires à la collectivité, pour nos services publics, notre Sécurité sociale et notre système de santé. Pour ça, la CGT a des propositions.

Michel Renouf

Agenda et activités du syndicat

13 octobre : manifestation pour l'augmentation des salaires, pensions, minimas sociaux, l'égalité femmes-hommes...

17 octobre : réunion bureau.

24 octobre : à l'appel du groupe des 9, le rassemblement s'est tenu à 10h30 devant la Préfecture du Var pour réclamer 10 % d'augmentation immédiate pour 2023.

30 octobre : ordre du jour réunion CE : rapport d'actualité, point organisation, compte rendu conférence nationale UFR, assemblée générale de l'IFHS, remplacement de Jean-Marie Jégou à l'UL La Seyne, participation au congrès de l'Arsenal

de Toulon, formation FNTE Courcelle, formation syndicale en interne.



4000 manifestants dans les rues de Toulon le 13 octobre

Les ennemis des classes populaires...

Nous poursuivons ce mois-ci, notre série « L'IMPOSTURE du R.N ». Le but étant que chaque adhérent(e) de notre syndicat dispose d'un maximum de connaissances et d'arguments pour mener le débat dans son entourage et puisse participer ainsi à la campagne nationale initiée par la CGT, avec d'autres organisations. Il y a en effet urgence à faire comprendre autour de nous, l'enfumage social et sociétal auquel se livre le parti de Marine Le Pen. Dans le même temps, il s'agit de contrer les opérations de dédiabolisation de l'extrême-droite, véhiculées avec complaisance par certains médias.

L'investissement de tous est indispensable car la bataille des idées est rude face aux mensonges et aux thèses conspirationnistes qui se développent dans un contexte néolibéral violent et maintenant de guerre. La banalisation des idées et des pratiques des extrême-droites est donc un véritable fléau et c'est en partant du passé, de l'histoire sociale, des analyses et propositions de la CGT que nous devons les combattre.

En premier lieu il est nécessaire de démontrer à quel point ces mouvements sont dans le camp du Capital : leur objectif unique est la conquête du pouvoir, la mise en place d'un état autoritaire et d'un capitalisme national en se gargarisant même d'être les ennemis du grand capital et des « mondialistes et européistes ».

Et leur stratégie de charme en direction des travailleurs en reprenant des thématiques sociales n'a

donc qu'une visée électorale pour entrainer dans leurs filets, les classes populaires... Et nombreux sont ceux qui ont été abusés et ont répondu aux « chants des sirènes ».

Ce qui suit illustre parfaitement la duperie, et les électeurs et sympathisants du RN doivent le savoir car, le fossé entre leurs aspirations et les votes de leurs élus(es) est immense :

84% des sympathisants RN sont pour la hausse du SMIC (Enquête IFOP)	LE PEN vote CONTRE (Assemblée Nationale-20 juillet 2022)
90% sont pour l'indexation des salaires sur l'inflation (Enquête IFOP)	LE PEN vote CONTRE (Assemblée Nationale-20 juillet 2022)
87% sont pour le rétablissement de l'ISF (Enquête ELABE)	LE PEN vote CONTRE (Assemblée Nationale-23 juillet 2022)
83% sont pour la retraite à 60 ans (Enquête ELABE)	LE PEN est CONTRE (Voir son programme présidentiel en 2022)

Il y a quelques mois encore au parlement européen, des amendements qui améliorent grandement le projet initial de la commission européenne sur les salaires minimaux en Europe ont été adoptés. Mais les 23 députés RN du parlement européen, **ont tous voté contre !**

On ne peut pas laisser ces éléments sous silence, alors que le Rassemblement National a pratiquement atteint les 11 millions de suffrages au second tour des élections présidentielles de 2022, atteignant un niveau record depuis la chute du nazisme et la fin du

pétainisme.

Alors oui, la bataille est rude et c'est une raison supplémentaire pour la mener et sans concession pour stopper et faire reculer cette spirale infernale et dangereuse.

Michel Renouf

Soins dentaires

Le 1er octobre dernier, la prise en charge par l'Assurance Maladie des soins dentaires est passée de 70 à 60 %.

Cela signifie une prise en charge plus conséquente par les patients ou par les complémentaires santé (mutuelle), lorsque ces derniers en possèdent une. A l'heure actuelle, il est avancé le taux de 4 % de patients qui n'ont pas ou plus de mutuelle dont une part importante parmi les privé.es d'emplois, les retraité.es, les étudiant.es.

Ce qui entraîne un coût plus important avec comme conséquence une augmentation du renoncement aux soins, alors que les campagnes de santé publique affichent une importance majeure : les soins dentaires sont une partie intégrante d'une bonne santé de manière générale et sont indispensables pour prévenir des maladies plus graves, telles que les pathologies cardiovasculaires.

La directrice déléguée de la CNAM Marguerite Cazeneuve explique que « si l'on arrive entre 3 et 24 ans à avoir une vraie prévention avec des bilans annuels et un vrai entretien des dents, il n'y aura pas ensuite de soins de carie, ni de soins par pose d'une prothèse ». Son argument est totalement illusoire. Il n'est pas concevable de tout miser sur des campagnes de prévention dont on sait hélas qu'elles ne fonctionnent pas pleinement, et d'autre part, qu'elles n'interdisent pas des soins après coup en fonction des tranches d'âges visées.

Cette mainmise constante de l'Etat sur les domaines essentiels de nos vies que sont la santé et l'accès aux soins, aux profits d'organismes de droit privé, éclaire pleinement sur la dérive de plus en plus ancrée : il

s'agit de réduire le champ de l'espace public au profit de la sphère marchande au détriment de la qualité du service rendu.

Les pseudo-centres dentaires qui ont « massacré » des patient.es et fraudé à la Sécurité sociale sont là pour le démontrer. Cette nouvelle diminution des remboursements dentaires démontre que la politique d'austérité du gouvernement se renforce toujours plus.

L'égalité d'accès aux soins est une valeur inaliénable pour la CGT. Nous restons fermement défenseur.es et attaché.es à NOTRE modèle d'une Sécurité sociale universelle, avec retour aux Conseils d'Administration et à l'élection de ses représentants, reprenant la main sur la gestion des cotisations et des dépenses.

Emile Gondran

24 octobre : les retraités ne lâchent rien !

C'est à l'appel du groupe des 9 organisations syndicales que les retraités se sont mobilisés à nouveau ce mardi 24 octobre dans tout le pays.



A Toulon et malgré une météo peu favorable, c'est devant la préfecture du Var que nous nous sommes rassemblés pour exiger une augmentation immédiate de 10% des pensions en 2023 et l'ouverture de véritables négociations pour rattraper les pertes de notre pouvoir d'achat.

La revalorisation de 5,2%, promise pour le 1er janvier 2024, n'est en effet pas suffisante pour combler notamment, les pertes accumulées depuis le 1er janvier 2017 qui se chiffrent entre 2,4 mois et 3,6 mois selon les situations.

Une délégation a été reçue en préfecture mais, une chose est sûre... Il va falloir amplifier la

mobilisation pour faire plier le gouvernement et imposer en particulier le respect du code de la sécurité sociale qui impose que les pensions soient revalorisées au niveau de l'inflation !

Michel Renouf